

Commission électorale des élections étudiantes 2020/2021

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION DU 29/04/2021

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du PV du 02/04/2021
3. Suivi plaintes
4. Rapport d'audit
5. Recommandations
6. Divers

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 29/04/2021

Présent·es : Magali Legast, Sarah Abdelaziz, Célestine Moreau, Sarah-Christelle Derkenne, Florence Vanderstichelen, Auriane Lamine, Nicolas Gilson, Edouard Cuvelier

Excusé·es : /

Invité·es : Manon Lits et Donatienne van den Abeele

1. Approbation de l'ordre du jour de la réunion du 29/04/2021

→ L'ordre du jour de la réunion est approuvé tel quel.

2. Approbation du PV du 02/04/2021

→ Le PV du 02/04/2021 est approuvé et peut dès lors être publié sur le site internet de l'AGL dans sa version définitive.

3. Suivi plaintes

Une des plaintes sur laquelle la commission électorale a statué a fait l'objet d'une communication auprès des services de la Déléguée du Gouvernement qui n'a pas remis en question la décision de la commission électorale.

4. Rapport d'audit

Un rapport d'audit a été soumis à la commission. Aucune difficulté n'a été relevée, mis à part une coquille dans l'heure de début des élections.

Le travail d'audit a été effectué par l'auditeur seul. La commission n'a pas réitéré d'invitation auprès des étudiant·es de se joindre à ce processus en raison de l'absence de réponses les années précédentes.

5. Recommandations

Commission électorale des élections étudiantes 2020/2021

La commission a rédigé des recommandations à destination de la commission électorale de l'année suivante.

Les points qui y sont abordés sont les suivants :

- le site internet des élections ;
- le règlement électoral et la charte des élections ;
- le calendrier électoral ;
- les candidatures et le calcul du nombre de sièges ;
- les conseils de secteur ;
- le panachage parmi plusieurs listes/candidat·es indépendant·es (fractionnement du vote) + place occupée dans le bulletin de vote ;
- la communication ;

Par ailleurs, la commission électorale souhaite faire un travail de récolte d'informations à propos des diverses pratiques et usages concernant la composition des conseils et bureaux de faculté et de secteur, ainsi que recenser la volonté ou non des différentes instances d'uniformiser les pratiques, notamment en termes de dates d'entrée en fonction des étudiant·es qui y ont un mandat et la méthode de désignation des représentant·es au sein des conseils de secteur.

6. Divers

Des remerciements sont adressés à tous les membres de la commission, ainsi qu'aux permanent·es pour le travail effectué cette année.

COMPOSITION DE LA COMMISSION ÉLECTORALE

Membres étudiant·es :

Magali Legast, présidente

magali.legast@student.uclouvain.be

Célestine Moreau

celestine.moreau@student.uclouvain.be

Sarah Abdelaziz

sarah.abdelaziz@student.uclouvain.be

Sarah-Christelle Derkenne

sarah-christelle.derkenne@student.uclouvain.be

Membres de l'UCLouvain désigné·es par le Vice-recteur :

Auriane Lamine

auriane.lamine@uclouvain.be

Edouard Cuvelier

edouard.cuvelier@uclouvain.be

Représentant le Vice-Recteur aux Affaires étudiantes :

Florence Vanderstichelen, vice-présidente

florence.vanderstichelen@uclouvain.be

Représentant l'administration de la vie étudiante :



Commission électorale des élections étudiantes 2020/2021

Nicolas Gilson

nicolas.gilson@uclouvain.be

Suppléances :

Véronique Eeckhoudt

veronique.eeckhoudt@uclouvain.be

Olivier Pereira

olivier.pereira@uclouvain.be

Permanententes de l'AGL en soutien à la commission :

Manon Lits

mlits@aglouvain.be

Donatienne van den Abeele

dvandenabeele@aglouvain.be